

Octobre 2021

## DEMANDE D'ADMISSION $^1$ EN QUALITE DE « MEMBRE CORRESPONDANT »

(à renvoyer au Secrétariat de l'AAEIP, 25, rue du Docteur Roux - 75724 PARIS Cedex 15 Site web : : http://www.aaeip.fr – Mél : vchoisy@pasteur.fr

## Cotisation + abonnement 2022 : 50 euros

1°) <b>PATRONYME</b> (dans le cas d'un nom composé, indiquer celui qui doit figurer en premier sur la correspondance
NATIONALITÉ DATE DE NAISSANCE
2°) <b>ÉTAT CIVIL</b> (encadrer la mention retenue) Madame ; Monsieur ; Madame / Monsieur le Docteur ; Madame / Monsieur le Professeur
3°) ADRESSE de réception du courrier
TÉLÉPHONE fixe Cellulaire
TÉLÉCOPIE ADRESSE ELECTRONIQUE
4°) FORMATION (INITIALE, COMPLÉMENTAIRE) et DIPLÔME(S)
5°) PROFESSION
6°) FONCTION(S) ACTUELLE(S) ou DERNIÈRE(S) FONCTION(S) EXERCÉE(S) Préciser si retraité(e)
7°) SUJETS D'ÉTUDES et / ou d'INTERETS PRIVILÉGIÉS.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Merci de joindre votre règlement (chèque, autorisation de prélèvement par carte bancaire ou numéraire) à la demande d'admission ; votre compte ne sera débité qu'au moment de la confirmation de votre inscription.

PÓUR LA I MEMBRE I SOCIETÉS	TES (ou avez été): EXPERT, RESPONSABLE DE CENTRE DE RÉFÉRENCE LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, CONSULTANT, DE CONSEILS SCIENTIFIQUES, DE COMMISSIONS, DE COMITÉS, DE SAVANTES (merci de préciser)
L" <b>Annuaire</b>	(électronique et papier) de l'AAEIP est réservé exclusivement à ses aux membres.
	J'accepte que les données me concernant figurent dans l'annuaire de l'AAEIP Je n'accepte pas que les données me concernant figurent dans l'annuaire de l'AAEIP
	Date et signature :
Avis de la Co Date d'appro	be de la demande
	AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT PAR CARTE BANCAIRE
• autorise l' bancaire la s	PRENOM
Paiement par	carte bancaire (Visa, Eurocard ou Mastercard)
N° (	
Trois dernier	s chiffres du cryptogramme figurant au verso ///
COTISATIO	N et ABONNEMENT 2022 : ☐ 50 € ☐ 14 €
• Ajoute un I	$\mathbf{pon}^{(1)}: \qquad \Box 10  \epsilon \qquad \Box 25  \epsilon \qquad \Box 40  \epsilon \qquad \Box 60  \epsilon$
_	PRÉLEVER€
	(1) qui donnera lieu à un reçu fiscal « dons aux oeuvres » (déduction de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable : un don de 60 € « revient » ainsi à 20.40 €)

Date et signature :